

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1772 désignant le fonctionnaire chargé de procéder à la vérification des écritures du Trésorier Payeur au 31 décembre 1964.

n° 1772

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 décembre 1964

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro  
31 janvier 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Les écritures, livres, caisses et portefeuilles du Trésorier-Payeur seront vérifiés le 31 décembre 1964 par M. Lorans, administrateur en chef de classe exceptionnelle, d'A.O.M.